Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 39

Artikel: Les brimades
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-190571

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Gardez : c'est pour les intérêts... Mais c'est bien ce que vous faites là... Vous méritez une récompense : vous serez toute ma vie mon bottier ordinaire.

Les brimades.

Les journaux français publient une décision de M. de Freycinet, ministre de la guerre, interdisant les *brimades* d'une manière absolue, et rendant les chefs de corps responsables des désordres ou accidents qui se produiraient à la suite de faits de cette nature.

A ce propos, rappelons que la brimade est, dans l'armée, une charge à l'usage des conscrits timides ou naïfs, que les anciens soldats se font un malin plaisir de mystifier, *histoire de rire un moment.*

Mais, en dépit du côté comique des brimades, tous les gens sensés sont d'accord sur la nécessité de leur suppression. En effet, quelques-uns des exercices imposés aux conscrits en vertu de cet usage sont non seulement vexatoires et humiliants, mais encore dangereux. Les seaux d'eau froide versés à l'improviste sur des poitrines délicates, les lits mis en bascule, les membres placés dans des positions anormales, tout cela constitue une série d'épreuves d'assez mauvais goût.

A l'Ecole militaire de St-Cyr, la brimade dégénérait souvent en persécutions, et il en résultait des haines qui, chaque année, à la sortie de l'école, donnaient lieu à des duels déplorables et coûtaient la vie à quelques-uns de ces jeunes gens.

Les anciens imposent aux conscrits les exercices les plus durs et les corvées les plus humiliantes. Ici, c'est un caporal qui commande le maniement d'armes à seize conscrits, et qui les force à conserver pendant plusieurs minutes une position fatigante, alors qu'il gèle et que les doigts meurtris se coupent au contact de l'acier. Là, c'est un ancien qui, un quart d'heure avant la revue, se plaît à bouleverser le sac des conscrits et leur attire, de la part de l'officier, quatre jours de salle de police ; ou bien, avant la diane, les anciens mélangent les chaussures des conscrits, et ceux-ci, ne retrouvant plus leurs bottes, arrivent en retard à l'appel et sont punis.

A l'Ecole polytechnique, les brimades durent peu de jours, mais elles sont particulièrement pénibles. Or, pour devenir un bon soldat, un officier distingué, est-il nécessaire que le conscrit du régiment ou de l'école *saute à la couverte* ou exécute en chemise, dans un dortoir, un balai entre les mains en guise de cierge, des cabrioles de clown ?

Tels sont ces vieux restes de barbarie qu'on a raison de faire disparaître.

Une jolie farce a été jouée l'autre matin aux dix sommelières desservant le buffet de l'Exposition horticole, un moment avant l'entrée du public. Ces jeunes filles caquetaient ensemble autour des tables, lorsqu'on vint tout à coup les avertir qu'on allait les photographier en groupe, dans leur coquet costume de Montreux. Dans les mains de l'une on mit un plateau, dans les mains d'une autre une assiette chargée de sandwichs ; une troisième portait une bouteille de Treytorrens ; une quatrième, une chope de bière, etc., etc.

C'est ainsi qu'elles furent conduites près du jet-d'eau ; tandis qu'un peu plus loin, un monsieur coiffé d'un chapeau mou, à bords rabattus, comme pour se mieux garantir du soleil, et portant de grandes conserves bleues, se dissimulait derrière son appareil. Cet appareil d'un nouveau genre se composait d'un haut tabouret, sur lequel on avait placé une caisse à bouteilles, recouverte d'un grand tablier de jardinier.

Le fond d'une carafe simulait l'objectif.

L'arrangement du groupe fut vraiment amusant. Jamais on ne mit à contribution tant de bonne volonté. Jamais la pose n'était assez académique, jamais le sourire n'était assez gracieux. Ici, c'était un bras qu'on arrondissait, une main qu'on retournait, une jambe, un pied qu'on faisait valoir, un chapeau qu'on inclinait sur l'oreille, etc., etc.

Le tout était à croquer.

— Attention ! mesdemoiselles, que personne ne bouge plus !... Voyons, voyons, là-bas, vous fermez trop les yeux. Et vous, la tête légèrement inclinée, je vous prie... C'est ça... Immobilité complète, maintenant... Une... deux... trois !... C'est bien, merci, mesdemoiselles.

Le groupe se disperse et le babil commence :

— Oh ! pourvu que ça réussisse !...

— C'est dommage, je crois que je me suis pincé les lèvres sans le vouloir.

— Louise, tu es une sotte, tu m'as fait rire.

— Quel joli souvenir de l'exposition nous aurons là.

— N'est-ce pas !... c'est ravissant.

— Je veux l'envoyer à Victor. Comme il me trouvera jolie.

— Tais-toi !... et Charles !...

LA GRACE D'UN PÈRE

par Alfred DES ESSARTS.

III

Quelques jours s'étaient écoulés. Sous prétexte de régler des comptes, la baronne de Kersac passait presque tout le temps dans sa chambre avec son mari. Quant à Sabine, il fallait qu'elle les quittât souvent pour aller tenir compagnie à Mme de Chailly, qui n'était pas fâchée de lui dépeindre les fêtes de la cour et d'étaler ses somptueuses parures aux yeux éblouis de la charmante ingénue. Lorsque la jeune fille se trouvait seule en face de ses parents, elle s'efforçait de ranimer leur courage et disait notamment au vieillard :

— O mon père, je souffre encore plus que vous de l'humiliation que vous subissez ; mais oubliez, je vous en supplie, votre position présente pour songer à l'avenir, en lequel j'ai foi. Montrez-vous moins affligé, car votre chagrin m'accuse, moi qui suis la cause de votre voyage à Paris.

... Un soir, le baron manifesta le désir de se promener dans la capitale. L'homme est insatiable... Ce n'était pas assez pour lui de se savoir au berceau de son enfance, il languissait de parcourir les rues d'autrefois, ces rues amies, de contempler la façade de l'hôtel de ses ancêtres, fermé depuis si longtemps par l'ordre impérieux d'Anne d'Autriche. Sabine, s'associant avec sa